



Fiche d'inscription - Autorisation parentale - Fiche sanitaire de Liaison

Nous, soussignés, responsables légaux de l'enfant,
autorisons

A participer aux activités du Parcours *Avance au large* des Confirmés mentionnées ci-dessous, la responsabilité de la paroisse ne pouvant être engagée en dehors des horaires mentionnés :

1. Rencontres des dimanche matin : les dimanches 11 février 2018 de 9h30 à 10h45 au presbytère de Ploeren et 11 février et 8 avril 2018 de 9h30 à 11h à l'Accueil paroissial d'Arradon).
2. Camps de la Toussaint (28 et 29 octobre 2017) et d'été (30 juin – 1^{er} juillet 2018) selon les conditions précisées dans les circulaires correspondantes et moyennant une participation aux frais d'organisation.

Nous autorisons les accompagnateurs du Parcours *Avance au large* ou un autre parent à assurer, si nécessaire, le transport en voiture de mon enfant. (*Rayer si refus*).

Nous autorisons, dans le cadre de la communication paroissiale, la diffusion de photos, vidéos ou tout autre document sur lequel pourrait figurer mon enfant dans le cadre de ces activités prévues (*rayer si refus*).

Nous autorisons les responsables des activités à prendre, le cas échéant, toutes mesures (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale) rendues nécessaires par l'état de santé de l'enfant.

N° de la carte de sécurité sociale de l'enfant assuré :

Personnes à contacter en cas d'accident (Prénom – Nom – téléphones – adresses) :

Indications particulières : merci de préciser par ailleurs tous les éléments médicaux nécessaires (type d'allergies et conduite à tenir, cas d'automédication, maladies chroniques, traitement en cours...).....

Fait le à Signature de chaque représentant légal

Ecrire à la main "Lu et approuvé"

A RENVOYER A

**Père Pierre Brun Le Gouest,
Paroisse d'Arradon,
2 rue Luis Quilleré 56610 Arradon.**